



La news.eco : l'info utile pour les acteurs économiques de la Commune

N°2 - Mars 2021

Mesdames, Messieurs les entrepreneurs Tullinois,

Ce deuxième numéro de **la news.eco** est pour nous l'occasion de vous apporter des informations sur les projets et les actions menés à Tullins et de vous communiquer des liens utiles pour votre activité au quotidien. Elle concerne autant **les commerçants artisans que les industriels ou les sociétés de services**. Nous inaugurons également notre premier portrait d'entrepreneur qui sera suivi de bien d'autres dans les prochains numéros.

Restant à votre écoute.

Gérald CANTOURNET

Maire de Tullins

Vice-Président au Pays Voironnais

en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion

Président de la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud-Grésivaudan

Elu référent "Territoires d'Industrie"

Dolores ADAMSKI

Adjointe au maire en charge de l'économie

Portrait d'entrepreneur



BOSPHORE KEBAB TACOS

Monsieur Ahmet Bulut exploite le **Bosphore kebab tacos**, installé depuis septembre 2016 à Fures, boulevard Michel Perret. Il propose des spécialités turques comme le kebab mais aussi des plats traditionnels (mezze, taboulé...).

Formé en Turquie, Monsieur Bulut exerce le métier de restaurateur depuis 1994. Il a travaillé au Grand Lemps et à Gap, avant de s'installer à Tullins.

A l'automne 2020, Monsieur Bulut a fait une demande d'aide à l'investissement pour son commerce auprès de la CAPV (voir en infra le descriptif de l'aide). Il va ainsi pouvoir bénéficier d'un financement de son investissement à hauteur de 40% dès validation de son dossier par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les travaux concernaient le changement des huisseries et de l'enseigne, ainsi que des travaux de rénovation intérieure.

Afin de pouvoir continuer à générer du chiffre d'affaires le soir, malgré le couvre-feu, il a procédé récemment à l'achat d'un véhicule pour assurer la livraison de ses plats. Il a là encore fait appel à la CAPV et à la Région.

92 bd Michel Perret
Tél : 04 76 35 88 86

Aide classique "financer mon investissement commerce et artisanat"

Les commerçants, artisans et bars/restaurants qui souhaitent rénover/réaménager leurs locaux, acheter du mobilier et du matériel métier peuvent bénéficier d'une subvention de 20% de la Région Auvergne Rhône Alpes. Le soutien financier de la Région est débloqué à partir du moment où une collectivité locale abonde l'aide de la Région. Pour ce faire, le Pays Voironnais soutient également ce dispositif.

Nouveau : La Commune de Tullins a décidé, lors du Conseil municipal du 11 mars, d'abonder à son tour à hauteur de 10% des dépenses d'embellissement/aménagement des surfaces commerciales de moins de 400 m². Le contact reste le service économie du Pays voironnais pour toute précision complémentaire ou dépôt de dossier : economie@paysvoironnais.com

Convention Pays Voironnais et Chambre de métiers et de l'artisanat




















Artisans, une convention signée par la CAPV avec la chambre de métiers et de l'artisanat vous permet d'accéder gratuitement à un certain nombre de prestations :

- Vous avez des difficultés financières - Impact du covid sur vos activités : conseil et orientation sur les démarches en prévention ou aide à la relance en cette période de crise covid ;
- Accompagnements individuels en matière RH, reprise/transmission d'entreprise, développement d'outils numériques ;
- Diagnostic mobilité/conversion de flotte de véhicules.

Pour en bénéficier, un seul contact : economie@paysvoironnais.com

Aide à la vente en ligne/à emporter et la livraison

Déjà **19 commerçants**, artisans, restaurateurs et producteurs sur la marketplace locale paysvoironnais.shop, Pourquoi pas vous ?

 <p>tique Séjour en ville... 7 places - 200 places mobilier d'extérieur + RESTAURANT 7 place Winston Churchill 33210 Tullins France</p> <p>Csell</p> <p>Caëli mobilier singulier Tullins</p>	 <p>Cayven Tullins Tullins</p>	 <p>Chien Beauté Tullins</p>	 <p>Frip & New Tullins</p>
 <p>GARAGE MAURIC Tullins</p>	 <p>GRAINES D'ÉPICIERES Tullins</p>	 <p>L'Odyssée Gourmande Tullins</p>	 <p>La Ferme de Galerne Tullins</p>
 <p>La Collisée Tullins</p>	 <p>Les 3 Herbes Tullins</p>	 <p>Les Vins de Lécin Tullins</p>	 <p>Marie Pée des Broderies Tullins</p>
 <p>New RETRO Tullins</p>	 <p>Pâtisserie Alicani Tullins</p>	 <p>ROSE POUDREE Tullins</p>	 <p>Scooter Pizz Tullins Tullins</p>
 <p>Terre de Gaji Tullins</p>	 <p>TRONCONEUSE SERVICE Tullins</p>	 <p>Watt & Home Tullins</p>	

Celui-ci est proposé gratuitement et sans engagement pour les commerçants en 2021.

Cette plateforme de « click and collect » est dotée d'un service de paiement en ligne et d'un système optionnel de livraison à domicile.

Pour faciliter la mise en place et la prise en main de l'outil, le Pays Voironnais propose également un suivi individuel et personnalisé des commerçants par un animateur e-commerce sur Tullins.

Pour en bénéficier, un seul contact : Mme Katy Boidi

katyboidi@paysvoironnais.com

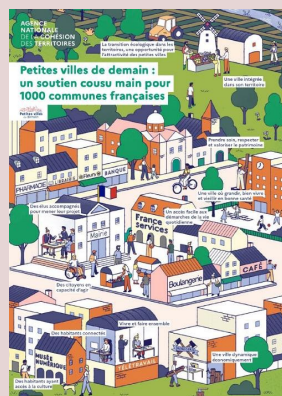
Tél : 06 30 11 75 26

La livraison

Le GES Adéquation propose, via son association Véligood, un service de livraison éco-solidaire par le biais de vélos électriques.

Ce service de livraison est disponible pour tous les commerçants, restaurateurs du Pays Voironnais.

N'hésitez pas à prendre contact avec eux : Contact@veligood.org



"Petites Villes de Demain"

Tullins a été retenue dans le dispositif **Petites villes de demain**. Une convention sera signée fin mars avec l'Etat, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et le Département de l'Isère afin d'entériner le processus.

Rappelons que ce programme vise à donner à la municipalité les moyens d'inventer l'avenir de Tullins, en s'appuyant sur ses atouts, à travers la prise en compte des dimensions patrimoniale, culturelle, sociale et bien sûr économique de son territoire.

Recensement des locaux vacants

Afin d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire, il nous semble important de faire un état des lieux aussi exhaustif que possible des locaux vacants, que ceux-ci soient réservés à une activité commerciale, artisanale, tertiaire ou industrielle.

Vous êtes propriétaire de locaux vacants ?

Merci de contacter la Mairie pour les faire connaître.

Contact : economie@ville-tullins.fr

Friche Paraboot

Les anciens établissements Paraboot basés à Tullins sont actuellement à l'état de friche industrielle. Acquis par le Pays Voironnais, cet espace va faire l'objet d'une reconversion tout en lui conservant sa vocation économique.

La Commune de Tullins est bien entendu partie prenante dans la construction du projet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées de ce dossier.



Vous êtes impactés par la Covid-19 ?

Retrouvez toutes les aides sur [ICI](#)

Le numéro 7 de la Newsletter « La Relance en Isère » est disponible

Cette newsletter, proposée par la Préfecture de l'Isère, est à télécharger sur le site de la ville dans la rubrique Economie, [ICI](#)

Accompagnement des entreprises - service économie du Pays Voironnais

- **Dispositif d'aides à l'acquisition de véhicules professionnels à faibles émissions**

Grâce aux aides financières de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a mis en place un fonds d'aide aux professionnels destiné à favoriser l'acquisition de véhicules à faibles émissions, c'est-à-dire à énergie électrique, hydrogène, GPL ou GNV.

Les bénéficiaires potentiels sont les professionnels de moins de 250 salariés. La subvention, d'un montant de 500 à 10 000 euros selon la catégorie du véhicule (du vélo cargo au poids lourds), est attribuée dans la limite de 40 % des dépenses hors taxes.

L'animation du dispositif est confiée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat avant toute commande !

aidevehicule@cma-isere.fr

Tél : 04 76 70 82 46

- **Fonds Région Unie**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque des Territoires et le Pays Voironnais ont lancé le Fonds Région Unie - Microentreprises & Associations afin d'aider les auto- et micro-entrepreneurs, associations, entrepreneurs individuels, et entreprises de 20 salariés et moins (jusqu'à 50 salariés à titre exceptionnel) dans leur besoin de trésorerie.

Cette aide consiste en l'octroi d'une avance remboursable de trésorerie de 3 000 à 30 000 euros à rembourser sur 5 ans après 2 ans de différé.

Aucun frais de dossier, pas de garantie ni demande de cofinancement bancaire exigés.

Le montage et l'analyse des dossiers ont été délégués à des opérateurs : Réseau Initiative, Réseau Entreprendre, ADIE, France Active et URSCOP.

economie@paysvoironnais.com

Tél : 04 76 27 94 30

Un dispositif pour anticiper les mutations économiques

Dans le cadre du plan « France Relance », le Gouvernement, en lien avec les partenaires sociaux, lance le dispositif «**Transitions collectives**».

Ce dispositif s'adresse à des salariés dont les emplois sont menacés et qui se positionnent vers un métier porteur localement, via une formation et/ou une démarche VAE. Il s'agit d'organiser au mieux les parcours professionnels afin d'éviter au salarié une rupture de parcours et un licenciement pour motif économique, de maintenir ou de développer des compétences utiles à l'échelle des territoires et de soutenir le développement des filières porteuses d'emplois.

Le parcours Transitions collectives sera mis en place d'ici quelques semaines, dans le cadre des « Territoires d'Industrie » et porté par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Voironnais - Sud Grésivaudan

Plus de renseignements sur www.emploi-pvsg.org/

Tél : 04 76 93 17 18

Instauration de la redevance d'occupation des sols

Les tarifs pour le droit d'occupation des sols ont été votés lors du Conseil municipal du 4 février 2021.

Ces tarifs concernent notamment les chantiers (dépôt de matériaux, engins de levage, palissades...), les marchés, manèges, cirques, mais aussi les terrasses, enseignes, pose de mobilier sur l'espace public...

Afin de tenir compte de la crise sanitaire, les tarifs applicables aux commerçants sédentaires ne seront pas appliqués avant janvier 2022.

Une communication spécifique leur sera adressée dans les prochains mois.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter les tarifs adoptés sur www.ville-tullins.fr

Et retrouver le formulaire en ligne [ICI](#)

Les commerces/entreprises récemment installés à Tullins :

- Bonheur Fleurs, fleuriste, zone commerciale Carrefour Market
- Simone La Foodisterie, 43 rue Général de Gaulle
- Ideal Pneu, spécialiste en pneumatiques, route de St Quentin
- Bel Autos, achat vente de véhicules, ZA 750 avenue du Peuras.
- Kitchings Fish and chips, foodtruck, 12 avenue Pierre Bérégovoy
- Les ateliers d'Alzade, vêtements bébé, e-commerce
- ISA Sophro, sophrologue, 3 avenue Bérégovoy.

Besoin d'échanger avec nous ?

Pôle Economie :

04 76 07 40 03

economie@ville-tullins.fr

Nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.

Si vous avez des suggestions ou des idées pour améliorer cette Newsletter, n'hésitez-pas à nous en faire part.

Site web de la commune : une page dédiée à nos acteurs économiques

Site [web de la commune](#) : une page dédiée à nos acteurs économiques.

N'hésitez-pas à consulter la page économie [ICI](#)

Vous y trouverez des informations sur les aides existantes, l'actualité économique.

Mairie de Tullins

Pôle Economie

Clos des Charteux

38210 Tullins

04 76 07 40 03

economie@ville-tullins.fr



Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant que vous pouvez exercer en contactant :

contact@ville-tullins.fr

[Se désinscrire](#)



© 2021 Ville de Tullins

[Voir la version en ligne](#)